



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 2 juillet à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle (pouvoir de Mme DOUX Séverine), LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine et BOISSE Sandrine, MM. BAGUE Patrice (pouvoir de Mme ALLEMANDI Florence), BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. PAYOT Jean-Michel), MARTIN-CHARPENEL Pierre (pouvoir de Mme VAGINAY Sophie), FRELASTRE Jean-Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien (pouvoir de M. PELLOUX Stéphane), COLLOMB Stéphane, CRAPSKY Bernard, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSES** : Mmes ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à M. BAGUE, VAGINAY Sophie ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, DOUX Séverine ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, MM. PAYOT Jean Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, NICOLAS Yves et PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien.

**Délibération n° 2015/ 83**

**OBJET : RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.**

Comme chaque année, le service a établi le rapport sur les conditions d'exécution du contrat de délégation du 22 Décembre 2004, visé en Sous Préfecture le 23 Décembre, conclu avec Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux - pour le service public d'assainissement collectif du secteur central et aval de Barcelonnette et pour l'assainissement collectif des Communes de Larche, Meyronnes et Saint-Paul, service public géré en régie directe.

Le Conseil de Communauté,  
Après en avoir pris connaissance,  
A l'unanimité des membres présents

- **ADOPTE** ce document

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
M. Jacques MARTIN

